

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aerosol)
- **Code du produit:** 64540001
- **UFI:** YUE0-NOXH-4004-A13S
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Graisse
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
Fournisseur:
 - SÜDO AG
 - Müslistrasse 43
 - 8957 Spreitenbach
 - www.suedo.ch; info@suedo.ch Tel.: +41 (0)44 439 90 50
- **Service chargé des renseignements:**
Gestion des produits, sds@suedo.ch; +41 (0)44 439 90 50
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Toxikologisches Informationszentrum Zürich (STIZ), Tel: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aerosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aérosol)

(suite de la page 1)

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes

Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Préparations
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	n-Butane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	25-50%
CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 927-510-4 Reg.nr.: 01-2119475515-33	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥10-<25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Liq.), H280	5-10%
CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 931-254-9 Reg.nr.: 01-2119484651-34	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥5-<10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	1-2,5%
CAS: 1330-78-5 EINECS: 215-548-8 Reg.nr.: 01-2119531335-46	Tris(methylphenyl) phosphate Repr. 2, H361fd; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥1-<2,5%

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aerosol)

		(suite de la page 2)
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6 Reg.nr.: 01-2119480412-44	n-hexane Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336 Limite de concentration spécifique: STOT RE 2; H373: C ≥ 5 %	≥0,25-<1%
CAS: 110-82-7 EINECS: 203-806-2 Reg.nr.: 01-2119463273-41	cyclohexane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥0,25-<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aérosol)

(suite de la page 3)

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
· Stockage:
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
· 8.1 Paramètres de contrôle
· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
CAS: 106-97-8 n-Butane (25-50%)

VME (Suisse) Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm
Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

CAS: 74-98-6 propane (5-10%)

VME (Suisse) Valeur momentanée: 7200 mg/m³, 4000 ppm
Valeur à long terme: 1800 mg/m³, 1000 ppm

CAS: 75-28-5 isobutane (1-2,5%)

VME (Suisse) Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm
Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

CAS: 110-54-3 n-hexane (≥0,25-<1%)

VME (Suisse) Valeur momentanée: 1440 mg/m³, 400 ppm
Valeur à long terme: 180 mg/m³, 50 ppm
H B R2f SSc;

CAS: 110-82-7 cyclohexane (≥0,25-<1%)

VME (Suisse) Valeur momentanée: 2800 mg/m³, 800 ppm
Valeur à long terme: 700 mg/m³, 200 ppm
B;

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:
CAS: 110-54-3 n-hexane (≥0,25-<1%)

BAT (Suisse) 5 mg/l
Substrat d'examen: Urine
Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail
Paramètre biologique: 2,5 Hexandion plus 4,5-Dihydroxy-2-hexanon

CAS: 110-82-7 cyclohexane (≥0,25-<1%)

BAT (Suisse) 150 mg/g Kreatinin
Substrat d'examen: Urine
Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail
Paramètre biologique: Gesamt-1,2-Cyclohexandiol

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aerosol)

(suite de la page 4)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 - Eviter tout contact avec la peau.
 - Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
 - Gants résistant aux solvants
 - Gants de protection
 - Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 - À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
 - Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
 - Caoutchouc nitrile
 - Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
 - Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \geq 480 \text{ min}$
 - Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- | | |
|--|--|
| · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles | |
| · Indications générales | |
| · État physique | Aérosol |
| · Couleur: | Noir |
| · Odeur: | Caractéristique |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| · Point de fusion/point de congélation: | Non déterminé. |
| · Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Non applicable, s'agissant d'un aérosol. |
| · Inflammabilité | Non applicable. |
| · Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| · Inférieure: | Non déterminé. |
| · Supérieure: | Non déterminé. |
| · Point d'éclair | Non applicable, s'agissant d'un aérosol. |
| · Température d'inflammation: | Non déterminé. |
| · Température de décomposition: | Non déterminé. |
| · pH | Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau). |
| · Viscosité: | |
| · Viscosité cinématique | Non déterminé. |
| · Dynamique: | Non déterminé. |

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aérosol)

(suite de la page 5)

· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,79 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Aérosol
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Non déterminé.
· Test de séparation des solvants:	
· Solvants organiques:	52,2 %
· Eau:	0,3 %
· Teneur en substances solides:	0,1 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aerosol)

(suite de la page 6)

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 1330-78-5 Tris(methylphenyl) phosphate

Oral	LD50	>3.700 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	10.000 mg/kg (lapin)

CAS: 110-82-7 cyclohexane

Oral	LD50	12.705 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

- Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1330-78-5 Tris(methylphenyl) phosphate

Liste III

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

CAS: 64742-49-0 Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes

EC50/48 h	3 mg/l (Daphnia Magna)
NOEC/28 d	1,543 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOEC/21 d	1 mg/l (Daphnia Magna)

CAS: 64742-49-0 Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane

EC50/48 h	31,9 mg/l (Daphnia Magna)
NOEC/28 d	4,089 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOEC/21 d	7,138 mg/l (Daphnia Magna)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- 12.7 Autres effets néfastes
- Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aerosol)

Nocif pour les organismes aquatiques.

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification** UN1950
- **ADR, IMDG, IATA**
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** A ÉROSOLS , DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- **ADR** AEROSOLS, MARINE POLLUTANT
AEROSOLS, flammable
- **IMDG**
- **IATA**
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR**
-  
- **Classe** 2 5F Gaz.
- **Étiquette** 2.1
- **IMDG**
-  
- **Class** 2.1 Gaz.
- **Label** 2.1
- **IATA**
- 
- **Class** 2.1 Gaz.
- **Label** 2.1
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement** Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Tris(methylphenyl) phosphate
- **Marine Pollutant:** ja
Oui
Signe conventionnel (poisson et arbre)
Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Marquage spécial (ADR):**
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
- **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** -

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aerosol)

(suite de la page 8)

· No EMS:	F-D,S-U
· Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
· Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités exceptées (EQ):	E0
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.
822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.
Please note TRGS 510.
Commission Regulation 878/2020
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO**
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
E2 Danger pour l'environnement aquatique
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **Prescriptions nationales:**
- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)**
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

CH/FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.06.2023 Numéro de version 15 (remplace la version 14)

Révision: 23.06.2023

Nom du produit: CARAMBA Profi Graisse haute performance à câbles métalliques et engrenages(Aérosol)

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
- Aérosol 1: Aérosols – Catégorie 1
- Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
- Press. Gas (Liq.): Gaz sous pression – Gaz liquéfié
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
- Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR